

Bulletin d'adhésion 2016 à l'AssAV



L'Association des Auxiliaires Vétérinaires est une association loi 1901 créée en avril 2015.

Son objet est le suivant "Cette association a pour objet de développer les compétences et les connaissances professionnelles du personnel salarié non vétérinaire des structures vétérinaires définies dans le règlement intérieur, en favorisant l'accès à la formation continue et complémentaire, de mettre en place des activités concourant à l'objet social en collaboration avec des associations techniques et structures professionnelles vétérinaires. Elle a également pour objet d'améliorer la reconnaissance de la profession d'auxiliaire vétérinaire, et de favoriser l'accès à l'information ainsi que les échanges professionnels entre les auxiliaires vétérinaires par tous moyens."

L'adhésion n'est possible que pour les professionnels (échelons 2 à 5) :

Vous pouvez adhérer si :

- vous êtes en poste depuis 6 mois ou plus,
- vous avez travaillé au moins 6 mois durant les 2 dernières années,
- vous ne travaillez plus depuis 2 ans ou plus, mais vous avez travaillé 15 ans au moins en structure vétérinaire.

Pour que votre adhésion soit validée, il faut envoyer à l'AssAV, en même temps que votre bulletin d'adhésion, le règlement, un bulletin de salaire ou une attestation de travail.

La cotisation annuelle s'élève à 25 €.

En tant qu'adhérent de l' AssAV, vous pourrez bénéficier d'une remise de 25 € lors de votre inscription au congrès National annuel des ASV, qui aura lieu à Lille en novembre 2016.

La cotisation est due pour l'année en cours, quelle que soit la date de paiement.

- Nom.....
- Prénom.....
- Adresse mail.....
- Adresse personnelle.....
- Adresse professionnelle.....
- Téléphone (facultatif).....
- Date d'entrée dans la profession

Merci de nous signaler tout changement de coordonnées.

Si vous ne travaillez plus en structure vétérinaire, date de sortie de votre dernier poste dans la profession.....

- Échelon
- Où travaillez-vous ? :
 - Cabinet · Clinique · Centre de référé · Hôpital vétérinaire · Autre (merci de préciser

- Activité de la structure :
 - Canine (*l'appellation "canine" correspond à l'activité de soin habituelle des animaux de compagnie, c'est à dire chiens, chats, NAC et de manière très occasionnelle équins ou animaux de rente*)
 - Mixte à majorité canine
 - Mixte à majorité rurale
 - Equine
 - Canine/Équine
 - NAC
 - Féline
 - Autre: laquelle?.....
- Actuellement en poste à temps plein ; à temps partiel ; en recherche ; travaille dans un autre secteur ; en congé parental.

Diplôme professionnel :

- GIPSA / CNFA (par formation initiale ou VAE),
- Établères/ISSA, Bonaparte/ESAV, Sup Vét, IFSA,
- Diplôme autre (lequel.....) Sans diplôme/ou formé sur le tas
- **Formation complémentaire éventuelle :**
 - NAC • Physiothérapie • Anesthésie
 - Comportement • Dentisterie • Dentisterie équine • Ostéopathie
 - Insémination /Reproduction • Autres (précisez).....

Ces données ne seront pas communiquées. Elles resteront confidentielles.

Je m'engage à respecter les statuts de l'association dont je reconnais avoir pris connaissance. (Si vous n'avez pas les statuts, faites la demande par mail à l'adresse contact@assav.fr ou sur la page Facebook facebook.com/AssAV.association.auxiliaires.veterinaires)

Fait le à

Signature :

Mode de règlement :

- Chèque à l'ordre de l'AssAV
- Virement (Dans ce cas merci de demander le RIB de l'AssAv par mail à l'adresse contact@assav.fr, puis de noter clairement sur l'intitulé du RIB votre nom et prénom ainsi que la mention « Adhésion 2015 ».

À expédier à : AssAV 10 rue du port Guichard 44000 NANTES

Merci et à bientôt !

Pour toute information contact@assav.fr ou via la page Facebook de l'association facebook.com/AssAV.association.auxiliaires.veterinaires